

# Quoi de neuf à Vieilley

## Sommaire :

- P.2 : Taxes communales et Urbanisme.
- P.3 : Panneau d'info, radar, compteur d'eau.
- P.4 : Fleurissement et cérémonie du 8 mai.
- P.5 : Le marché de Vieilley et Tranquillité vacances.
- P.6 : L'école intercommunale et la crèche.
- P.7 : Les associations.
- P.8 : Les élections, le cimetière, le voisinage et la tonte.
- P.9 : Opération nettoyage et carte jeunes.
- P.10 : Le point sur l'épicerie de Vieilley.

## Mairie de Vieilley

### Ouverture au Public :

- Lundi : 10h-12h & 14h-19h.
- Jeudi : 14h-19h.
- Vendredi : 14h-16h.
- Samedi : 9h-11h (sauf vacances scolaires)

**Téléphone** : 03 81 57 81 63

**Mail** : [mairie.vieilley@wanadoo.fr](mailto:mairie.vieilley@wanadoo.fr)

**Internet** : [www.vieilley.fr](http://www.vieilley.fr)

## Edito de Monsieur le Maire



Chères habitantes et chers habitants de Vieilley,

Ce début d'année a encore été très perturbé par la crise sanitaire, le couvre-feu, le confinement, le port du masque et tous ces gestes barrières. Autant de désagréments avec lesquels nous sommes aujourd'hui contraints de vivre au quotidien.

Mais en ce mois de juin, mois de l'été, le bout du tunnel se profile. Soyons optimistes car c'est avec cet engouement que le conseil municipal, les employés communaux et moi-même travaillons au bien-être de toutes et de tous.

Le budget a été voté au mois d'avril à l'unanimité par le conseil municipal. Il s'agit d'un acte juridique qui va permettre à certains de nos projets les plus chers de voir le jour.

Pour exemple, l'épicerie rouvrira ses portes en 2021, après 3 mois de travaux. Mais il y aura aussi quelques travaux d'entretien dans la commune : un peu de voirie, un panneau d'information connecté, un radar pédagogique, un accroissement du fleurissement, une remise en état et un embellissement de la stèle Jean Cornet au Grand Sauçois. Le lotissement des Anssanges devrait voir le jour.

Des actions d'entretien et de nettoyage sont également prévues en forêt, une journée éco nettoyage des rues de notre village et du chemin vert sera programmée prochainement. Une participation du plus grand nombre sera la bienvenue.

Malgré la Covid 19, le conseil municipal a pris la décision de mettre en place, l'ambitieux projet de marché local et artisanal. Après quelques éditions réussies, nous constatons que la convivialité et la proximité de cette manifestation animent le cœur du village et vous plaît beaucoup. Nous allons faire évoluer le nombre d'exposants au fur et à mesure. Je tiens particulièrement à vous remercier pour votre participation et le nombre de visites sur le marché, car c'est la clé de la réussite de ce rendez-vous bimensuel.

Dès que cela sera possible nous organiserons une réunion publique où nous serons à l'écoute pour répondre au mieux à vos attentes avec nos moyens et dans le respect de chacun.

En attendant de pouvoir se retrouver, je vous souhaite une 2ème partie d'année pleine de santé et de réussite pour vous et pour vos familles.

Amicalement  
Votre Maire : Franck Raclot



## Suppression de la taxe d'habitation : Quelles conséquences pour les administrés et pour la commune ?



### Pour les administrés :

80 % des foyers ont bénéficié de la suppression de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale en 2020. À compter de 2021, pour les 20 % de foyers restants, une diminution progressive de la taxe d'habitation sur la résidence principale s'appliquera jusqu'à sa suppression définitive en 2023.

Le lien ci-dessous vous permet de faire une simulation personnalisée :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/simulateur-de-la-reforme-de-la-taxe-dhabitation-pour-2021>

### Pour la commune :

La taxe d'habitation (TH) était une recette majeure de la commune, elle s'élevait en 2020 à 99 378 €.

Pour compenser cette perte de recette, l'Etat a décidé le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) vers les communes.

Pour rappel, les taux de la TFPB en 2020 étaient les suivants : Commune 12,31 % ; Département : 18,08 %.

Département : 25		Commune : 612 VIEILLEY						
TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	12,31 %	%	1,54 %	18,08 %	0,265 %	%	0,0383 %	
Taux 2020	12,31 %	%	1,54 %	18,08 %	0,276 %	%	0,0485 %	
Adresse								

Ainsi, en 2021, le taux communal de la TFPB sera de  $(12,31 + 18,08) = 30,39 \%$ , et disparition du taux départemental.

La part départementale de la TFPB pour 2021 est estimée à 96 782 €, soit un montant inférieur à la TH 2020 ; la commune de Vieilley est donc sous-compensée, c'est pourquoi, il a été mis en place par l'Etat un coefficient correcteur qui devrait nous procurer une recette supplémentaire de 6941 €.

La taxe foncière devient donc le dernier levier fiscal dont disposent les communes, un tiers des collectivités a déjà décidé de majorer le taux de 2 à 3 %, ce n'est pas le cas de Vieilley.

### **La Commune de Vieilley a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021.**

Guy Verchère

## Urbanisme

Depuis le début de l'année, la mairie a traité une vingtaine de dossier d'urbanisme concernant des constructions de garages, des abris de jardin, des piscines, des pergolas, des clôtures et des réfections de façade ... mais aussi des demandes de certificats d'urbanisme souvent liés à une vente immobilière.

Un permis d'aménagé a été déposé récemment pour la zone à urbaniser des Anssanges, il est à l'étude au service du droit des sols de Grand Besançon Métropole.

Petit rappel : tous changements qui affectent l'aspect extérieur d'une propriété (façade, portail, clôture...) ou la création de surface habitable doit être déclarés à la mairie.



### Panneau d'information municipal

La commission voirie en collaboration avec la commission communication, prévoit la pose d'un panneau dynamique afin de vous informer en temps réel sur la vie communale et associative (Infos Mairie, infos pratiques, manifestations des associations, éphéméride, météo ...)

Il sera installé rue du Général de Gaulle à proximité de l'abris bus, voir situation projeté ci-dessous.

Damien Gente



### Radar Pédagogique



Un radar pédagogique sera installé au Grand Saucois sens Vieilley / Cromary, dans un but purement préventif afin d'indiquer aux conducteurs la vitesse réelle à laquelle ils roulent.

Cette initiative vise à inciter les usagers de la route à ralentir, à respecter les limites de vitesse et à augmenter leur vigilance au volant.

Ce type de radar peut également enregistrer les vitesses et sens de passage des véhicules afin d'établir des statistiques sur les modes d'utilisation de la route équipée.

Son alimentation par panneau solaire nous offre la possibilité de le déplacer dans la commune.

Damien Gente

### Protection des compteurs d'eau

En période hivernale, il est demandé aux usagers de protéger leur compteur d'eau contre le gel, à la belle saison, il est demandé de les découvrir afin de faciliter leur accès pour la relève et d'éviter la condensation sur les écrans des compteurs.

#### Rappels :

- Les détériorations provoquées par le gel sur les compteurs d'eau, sont à la charge des abonnés ;
- Le compteur d'eau est sous la responsabilité de l'occupant de l'immeuble (propriétaire ou locataire) ; ce qui implique que le remplacement d'un compteur gelé sera toujours réalisé à ses frais.



Guy Verchère

## Fleurissement

### VIEILLEY RETROUVE DES COULEURS !



Après le désherbage des parterres de fleurs Av du Général de Gaulle, l'équipe Fleurissement a aménagé un nouveau massif à l'entrée du village, côté Bonnay, ainsi que de nouvelles jardinières (Route de Marchaux et Route de Cromary)

Les traditionnels lavoirs et la façade de la Mairie n'ont pas été oubliés !

Merci à notre employé municipal, Jean-Baptiste, pour la confection du nouveau massif ainsi qu'à l'équipe Fleurissement pour leur talent de désherbeur.

***"Il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir" Matisse***



Laurence Regad Pelagru

## Commémoration du 8 mai

La cérémonie commémorative du 76<sup>e</sup> anniversaire de la victoire s'est tenue devant le monument aux morts dans un format restreint en raison de la crise sanitaire. M. le Maire, entouré d'une délégation de conseillers municipaux, a rendu hommage aux habitants de Vieilley morts pour la France durant les 2 guerres mondiales.



La prochaine cérémonie, en mémoire de nos soldats, aura lieu au Monument Jean Cornet le 11 septembre. Ce monument aura fait l'objet d'une rénovation importante, ce sera l'occasion pour les habitants de Vieilley de venir nombreux lui rendre hommage.

Appel à volontaires : En vue de rehausser nos futures cérémonies (Marseillaise, sonneries...), si parmi la population, il y a des musiciens de Fanfare ou d'Harmonie (cuivres, bois, percussions), ils peuvent contacter Aurélien Jacquet au : 06 61 32 95 67.

Nous avons eu la peine de perdre notre porte-drapeau cette année, aussi nous sommes à la recherche d'un candidat pour le remplacer. Vous pouvez faire acte de candidature en mairie. Seules contraintes : être dispo les 8 mai et 11 novembre matin.

## Un marché à Vieilley



Le marché de producteurs est bien lancé, avec une dizaine d'exposants au rendez-vous. On privilégie les circuits courts, les produits locaux, des jeunes créateurs et des artisans aussi.

Au delà du service apporté, on amène de l'animation et de la convivialité au village tous les 15 jours les vendredis des semaines paires de 16h00 à 20h00. Ces horaires permettent à tout le monde de venir, notamment ceux qui sortent du travail. La volonté des organisateurs est de faire perdurer ce rendez-vous en toute saison.

Côté exposants, certains seront là toutes les semaines, des nouveaux arriveront aussi.

Dans l'attente de vous voir nombreux



Christophe Clady

## Opération « tranquillité vacances »

L'été approche et avec lui la douce période des vacances... sans oublier d'être vigilant.

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

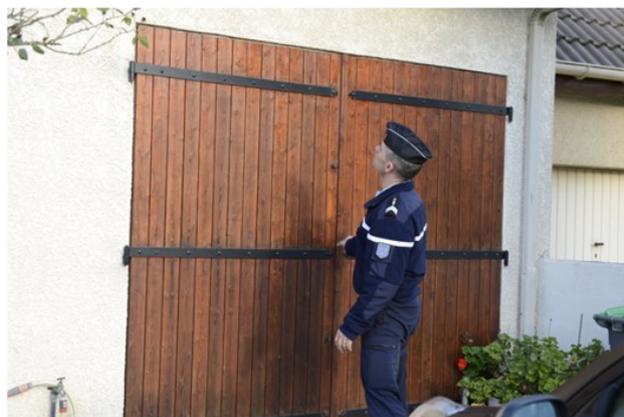
### 1 - Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

### 2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répérez et photographiez-les.

Source : [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)



Aurélien Jacquet

## L'école intercommunale

Notre école intercommunale regroupe les enfants de 5 villages : Bonnay, Mérey-Vieilley, Vieilley, Venise et Palise.

Cette année l'école compte 206 élèves répartis sur 9 classes : 4 classes à Bonnay de la PS au CP, 3 classes à Vieilley du CP au CM1 et 2 classes à Venise CM1/CM2. Les effectifs attendus pour la rentrée 2021 sont de 209 élèves.

Le syndicat de l'école intercommunale est composé de délégués élus dans chaque commune :

**Bonnay** : Patrick Vuillier (Président), Pascal Dimanche, Didier Moreau.

**Palise** : Thierry Manet, Anthony Rigogne, Noëlle Picolet.

**Venise** : J. Claude Contini, Mireille Gaulard, Emmanuelle Jean-Bombardier

**Vieilley** : Dorine Leroy (Vice-Présidente), Sylvain Cuny, Jimmy Kassad.

Au cours de l'année 2020 si particulière, l'effort s'est concentré sur l'accompagnement de la mise en place des protocoles sanitaires, tant scolaire que péri/extrascolaires, en engageant des moyens humains et matériels supplémentaires afin de répondre au mieux à ces exigences nouvelles.

Ceci n'a cependant pas occulté la poursuite des rénovations nécessaires à l'entretien de nos bâtiments : les huisseries extérieures en bois de Vieilley ont été lasurées et les fenêtres réparées. Cette année le syndicat a prévu de refaire les peintures de la première école de Bonnay, d'acheter un abri pour les jeux/jouet à l'école de Bonnay.

Pour la rentrée 2020, le principal investissement fut celui d'adhérer au dispositif ORDICLASSE proposé sous convention par Grand Besançon Métropole. Ainsi, c'est un ensemble de services qui concerne tout l'environnement informatique de l'école en intégrant son installation, ses logiciels et sa maintenance. Ce nouvel espace numérique de Travail est validé par le Rectorat et il est conduit de manière partenariale avec l'Education Nationale.

Sa mise en place dans nos établissements a nécessité un engagement financier important mais réfléchi en concertation avec l'équipe pédagogique :

Mise aux normes électriques de chaque classe et des locaux techniques ... pour 6750 €

Achat de matériel informatique nouveau plus performant, soit 4 portables, 24 PC fixes, des écrans ou tableaux blancs pour projections ... pour 6800 €.

La signature d'une convention annuelle avec Grand Besançon Métropole ... 2500 €.

Soit un investissement de plus de 15 000 € cette année afin que nos élèves et nos professeurs puissent prétendre au meilleur dans leurs acquisitions pédagogiques.



Dorine Leroy

## POM de Rainette et POM d'API

La crèche « Pom d'Api » de Vieilley, située Av du Général de Gaulle, propose 10 berceaux pour les enfants à partir de 2 mois et demi.

Dotée d'un espace intérieur de 82 m<sup>2</sup> et d'un espace extérieur, elle est aménagée pour favoriser l'éveil artistique et culturel ainsi que l'éveil sensori-moteur des enfants.

L'équipe de LA MAISON BLEUE vous accueille du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45 et dispose de places disponibles pour les familles qui résident sur les communes adhérentes au syndicat Petite Enfance de la Dame Blanche ou pour de l'accueil occasionnel jusqu'à 4 ans.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter LA MAISON BLEUE au 03 81 21 96 63 ou [vieilley1@creche-de-la-maison-bleue.fr](mailto:vieilley1@creche-de-la-maison-bleue.fr)

Laurence Regad Pelagru



## Un mot des Associations

### La Bonne Humeur



Le club de **la Bonne Humeur** est en arrêt comme toutes les associations depuis mars 2020 ; les nouvelles informations, plutôt rassurantes concernant la pandémie permettront la reprise des activités, dès que le gouvernement l'autorisera : les jeux du jeudi, l'aquagym, les sorties découvertes sur une journée, lotos, les repas festifs (Noël, grenouilles, etc...)

Ce sera un moment très attendu par chacun des adhérents.

Toute personne voulant découvrir le club de la Bonne Humeur de Vieilley sera la bienvenue.

Bonne santé à tous, et prenez soin de vous.

La présidente :

Agnès Saillard : 03 81 57 82 64



### Les 5 Fontaines

L'Association "Les 5 Fontaines" à VIEILLEY vous propose des activités sportives, culturelles, des sorties, etc...

Saison 2021/2022 en préparation :

- pilates - yoga -
- week-end à la Bresse - visite aux Jardins d'Acorus suivie d'un repas (covoiturage pour le déplacement)
- tarot - après midi récréatifs (Karaoké, jeux...)
- expo/ventes thématiques (artisanat local, vide dressing, vente des réalisations de la couture/activités créatives, contributions aux téléthons...)
- couture et ateliers créatifs :

L'atelier fonctionne actuellement et vous accueille gratuitement jusqu'à fin juin pour une présentation et une participation à nos activités du jour (tous les mardis de 14h à 17h à la salle de convivialité, 1er étage de la Mairie de Vieilley ; ambiance conviviale et détendue, on s'adapte aux souhaits des participants/participantes).

- sorties cinéma (covoiturage)



**Une expo-vente de l'atelier créatif, à eu lieu le 21 mai sur le marché de Vieilley et a rencontré un beau succès malgré la pluie.**

**Présidente :** Véronique Guignier  
[veronique.guignier@orange.fr](mailto:veronique.guignier@orange.fr) ou 06 84 00 31 69

**Trésorière :** Christelle Ménétrier  
[christelle.menetrier@orange.fr](mailto:christelle.menetrier@orange.fr) ou 06 40 59 80 25

**Secrétaire :** Evelyne BOTELLA  
[botevlin@neuf.fr](mailto:botevlin@neuf.fr) ou 03 81 57 82 05



Nous serons présents au marché de Vieilley le vendredi 16 juillet 2021, pour tenir une buvette et vous faire déguster nos pâtisseries.

### Le Comité des Fêtes

Suite à l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes qui a fêté ses douze ans d'existence et qui s'est tenue le 09 février 2021, par mail, le Bureau est composé de :

- Pep Iannucci : Président
- Régis Seguin : Vice-président
- David Huet : Trésorier
- Sandrine Huet : Secrétaire

Ce bureau est aidé dans ses diverses tâches par plusieurs membres actifs : Yves (notre électricien et maître des frites), Samira (Placeuse en chef de la brocante mais également dévouée à la restauration), Dédé (responsable en chef barbecue !), Christophe (notre chef cuisinier), ainsi que bien d'autres bénévoles (20 membres pour 2021), tout aussi dévoués, que le président remercie chaleureusement.

Les prochaines dates de manifestations organisées par le comité des fêtes de Vieilley à retenir sont les suivantes :

- Feux d'artifice de la commune avec animation : mardi 13 juillet 2021.
- Feu du village : le samedi 28 août 2021.
- Beaujolais Nouveau : le samedi 20 novembre 2021

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, apporter vos idées et œuvrer pour le village dans la joie et la convivialité, c'est avec un immense plaisir que l'équipe accueillera toutes personnes intéressées pour participer ou contribuer aux manifestations.

Pour tous renseignements, vous pouvez dès à présent joindre le Comité des Fêtes par mail à [cdfd.vieilley@outlook.fr](mailto:cdfd.vieilley@outlook.fr) ou directement auprès du président Pep.

## Elections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales se tiendront les 20 et 27 juin 2021.

Afin de respecter les règles sanitaires actuelles, elles se dérouleront à la Salle des Fêtes de Vieilley.

Deux bureaux de vote seront en place, ils seront bien identifiés et un circuit sera matérialisé afin d'éviter les contacts.

Le premier bureau, à l'entrée principale de la salle des fêtes, sera dédié à l'élection départementale ; le deuxième au fond de la salle sera celui de l'élection régionale. La sortie se fera par la porte côté école.

Chaque bureau de vote aura son isolement dédié, l'isolement pour les personnes à mobilité réduite sera au centre.

Toutes les conditions seront donc réunies pour que le vote se passe dans de bonnes conditions.

Guy Verchère



## Projet d'aménagement du cimetière

Notre cimetière ne répond pas aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) prévues par Décret du 05/11/2014.

Nous avons donc mandaté le bureau d'études JBDE de Besançon, afin de procéder à un relevé topographique en 3D et proposer une solution d'aménagement.

Le dénivelé important du terrain, ajouté aux normes imposées, rendent la tâche difficile. Il est envisagé un nouvel accès par le haut du cimetière. Cela permettrait de créer une place de stationnement PMR et de retournement ainsi que la desserte de toutes les allées.

Nous vous tiendrons informé(e)s de la suite de ce projet, dans les prochains bulletins d'information.

Damien Liard

## Quelques rappels de bon voisinage

Dans l'édition de décembre 2020 de notre journal communal, nous rappelions déjà les règles de civisme, afin que tout le monde se sente bien dans notre beau village de Vieilley.

Il semblerait que la COVID joue un rôle sur le psychisme de certains d'entre nous ; le confinement a peut-être un peu modifié les comportements ...

Nous recevons, en mairie, de plus en plus de demandes d'interventions pour des troubles de voisinage ; ce n'est pas là le rôle premier de vos élus ...

Nous vous proposons donc d'utiliser notre très riche « langue de Voltaire » pour rencontrer vos voisins, avec le sourire qui va de paire, pour régler, en toute amabilité les petits débordements éventuels.

Nous avons quand même constaté une recrudescence d'abandon sauvage de déchets sur l'espace communal, et notamment **des masques usagés** ... Nous préférons dans un premier temps rappeler à tous la propreté de notre commune, avant de brandir la contravention de classe 5 (de 1 500 à 3 000 €).

Emmanuel Mulin

## Du neuf dans la tonte et ... en silence !



Ce printemps 2021, la commune a investi dans du matériel électrique, pour les travaux de coupe des herbes au cœur du village ou au cimetière, afin de ne plus utiliser aucuns désherbants, fussent-ils « bio ».

Il s'agit d'une débroussailluse de la marque STIHL, modèle FSA 135, alimentée par une batterie dorsale et équipée d'une tête classique (à fil) et d'un équipement appelé « réciprocat » qui se fixe à la place de la tête classique. Cet équipement permet la coupe des herbes contre les murs, les trottoirs ... sans aucune projection.

Un souffleur BGA 200, alimenté par la même batterie permet de rassembler les herbes coupées au bruit d'un sèche-cheveux.

Réciprocat



Les avantages de ces matériels sont multiples :

**Pour l'employé communal** : Plus d'inhalation de vapeur des moteurs 2 temps – Un meilleur équilibre du matériel grâce à la batterie dorsale qui fait contrepoids – Plus de retour au véhicule pour faire le plein, l'autonomie est de près de 4 heures – beaucoup moins de bruit dans les oreilles – des matériels moins lourds que le thermique.

**Pour les riverains** : Beaucoup moins de pollution sonore – Plus de projections contre les habitations ni les véhicules en stationnement.

Guy Verchère

# OPERATION CITOYENNE de Nettoyage

SAMEDI  
3 JUILLET  
2021  
9h30 à 12h

RD 14 et Chemin Vert de Vieilley à Mérey - Circulation ralentie

-  RDV à la salle des fêtes de Vieilley à 9h30, où vous recevrez les consignes de tri ainsi que du matériel (gants, pinces, sacs)
-  Constitution des groupes et définition du parcours
-  Prévoyez votre gilet fluo, et des bottes ou des chaussures de marche
-  11h30 à Vieilley : apéritif offert par les communes et animation du Sybert
-  Vos enfants sont bienvenus toute la matinée (sous votre responsabilité)

L'opération nettoyage est une initiative citoyenne, soutenue par les municipalités de Mérey-Vieilley et de Vieilley.

Pour tout renseignement :  
mairie.vieilley@wanadoo.fr / 03.81.57.81.63  
mairiedemerey@orange.fr / 03.81.57.87.51



**Merci de vous inscrire avant le 25 Juin 2021 par retour de mail ou en utilisant le coupon-réponse à retourner à votre mairie**

Nom : ..... Prénom : .....

participera à l'opération nettoyage  
Nombre de personnes : ..... adulte(s)  
..... enfant(s)

La carte jeunes



Cette année encore, la commune de Vieilley propose à ses jeunes la carte « AVANTAGES JEUNES 2021-2022 ». Le coût est pris en charge en totalité par la commune. Cette carte regroupe des centaines d'avantages et de réductions permanentes pour les moins de 30 ans.

Pour cela, il vous suffira de vous rendre en mairie aux horaires habituels avec les pièces suivantes, avant le **30 juillet 2021** :

- Coupon réponse
- Carte d'identité
- Attestation de domicile
- 1 photo d'identité

Nom : ..... Prénom : .....

Date naissance : ..... Sexe : .....

Adresse : .....

Téléphone\* : .....

OUI  NON J'accepte de recevoir des SMS du service carte Avantages Jeunes

Mail\* : .....@.....

OUI  NON J'accepte de recevoir une newsletter mensuelle du service carte Avantages Jeunes

**Je suis** : Ecolier, collégien, lycéen, étudiant, apprenti, demandeur d'emploi, actif, autre (entourer la situation)

\*ces données ne seront en aucun cas transmises à des tiers.

## Un point sur l'épicerie

En accord avec le conseil municipal, nous avons créé un groupe de travail pour mettre en route le projet de l'épicerie.

Des travaux complets de remise aux normes, pour le chauffage, l'électricité et l'isolation vont être réalisés.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, nous avons contacté des entreprises pour réaliser les devis. Après analyse et suivant un cahier des charges établi, le groupe de travail a sélectionné les artisans.

Ce choix a été présenté au conseil municipal pour approbation.

Les entreprises retenues sont :

**VBC** pour la porte et les fenêtres ; cette entreprise est située à Aubertans.

**Perin TP** pour la réduction en maçonnerie de la fenêtre ; cette entreprise est située à Fontaine les Clerval.

**Chagué James** pour le placo, plomberie, chauffage, électricité, peinture intérieure et extérieure, carrelage ; cette entreprise est située à Thise.

**AMSD** pour l'escalier sur mesure ; cette entreprise est située à Chalezeule.

Comme vous avez pu le constater les travaux ont déjà commencé, le cout des travaux est de 70.000€

Le planning des travaux s'étend jusqu'à la fin juillet.

Après avoir reçu et étudié plusieurs dossiers de candidature, eux-mêmes également soumis à un cahier des charges, nous avons retenu la candidature de Mme Emmanuella Carvalho de Voray-sur-l'Ognon. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Mis septembre, nous organiserons une inauguration pour vous présenter Mme Carvalho qui pourra dès la semaine suivante vous proposer les services de l'épicerie tabac multi-service de Vieilley.

Franck Raclot



La Commission Communication et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent  
d'agréables vacances d'été.

Reprenons gaiement, mais sans précipitation le chemin d'une vie plus normale.

A très bientôt